



REGLEMENT PARTICULIER

Grand Prix INTERPNEU de Saint-Leu

Ville de SAINT-LEU

Dimanche 2 septembre 2018

Lieu : ville de Saint-Leu, les Hauts de Saint-Leu.

Itinéraire : Saint-Leu, Etang-Salé, Les Colimaçons, Etang Saint-Leu, Piton Saint-Leu.

Départ fictif : mairie de Saint-Leu.

Départ réel : après giratoire gendarmerie.

Arrivée : mairie de Saint-Leu.

Parcours 1 : 2 boucles [Saint-Leu / Etang-Salé] puis Les Colimaçons, Piton Saint-Leu, mairie de Saint-Leu soit 82,3 km.

Parcours 2 : 1 boucle [Saint-Leu / Etang-Salé] puis Les Colimaçons, Piton Saint-Leu, mairie de Saint-leu soit 58,4 km.

CATEGORIES

HORAIRES, PARCOURS ET NB DE TOURS

CAT REG C1-C2-C3

Juniors

Espoirs

12H30 => 2 boucles puis Colimaçons, CD13, descente Stella, place de la mairie soit 82,3km

Prix montagne au sommet des Colimaçons.

D1-D2-D3

Cadets

Féminines Jun-Sen, Cad

Non Licenciés

12H35 => 1 boucle puis colimaçons, CD13, descente Stella, place de la mairie soit 58,4km

Arrêt de l'émergence 20 minutes avant le départ. Dossard à Gauche.

Légende : **D1** = Pass'Cyclisme Open, **D2** = Pass'Cyclisme Plus d'1 année de licence, **D3** = Pass'Cyclisme 1^{ère} année de licence + VET3 (+60ans)

La catégorie Vétérans : VET1 (+40ans), VET2 (+50ans), VET3 (+60ans)

NB : La catégorie Pass'Cyclisme Open ne sera pas acceptée dans la course Régionale 1-2-3, Junior.

DEPANNAGE : autorisé uniquement à pied, à droite de la chaussée sur tout le parcours.

RAVITAILLEMENT : autorisé uniquement à pied, à droite de la chaussée à hauteur de la Pointe au Sel, montée de Colimaçons.

VOITURES SUIVEUSES : pour le peloton C1, C2, C3, Junior la caravane de course est composée de la voiture d'ouverture, des arbitres, de la voiture neutre, des directeurs sportifs, du service médical et du camion balai. Un tirage au sort avant le départ définira l'ordre des voitures techniques ayant un minimum de 3 coureurs par club. L'organisateur demande aux clubs d'équiper leur voiture technique d'1 gyrophare.

Pour le peloton D1, D2, D3, Cadet Féminines, le dépannage s'effectuera par les voitures techniques neutres.

Réunion des Directeurs Sportifs : une réunion de Directeurs Sportifs aura lieu à 11h15. Présence obligatoire.

SECURITE : le code de la route doit être respecté ainsi que toutes les autres consignes données avant le départ. Les coureurs et les officiels sont tenus de maintenir la propreté des sites et itinéraires empruntés. En plus des signaleurs fixes, des signaleurs motos seront présents tout au long du parcours. Il est rappelé aux coureurs que seul le côté droit de la chaussée leur est autorisé.

RECOMPENSES :

Prix aux coureurs : Epreuve du Challenge Régional.

Régionaux :

C1-C2-C3 : les 3 premières places

Juniors : les 3 premières places

Espoirs : la 1^{ère} place

Prix montagne :

1^{er} : 50€, 2^{ème} : 30€, 3^{ème} : 20€

D1-D2-D3, Féminines, Cadets :

D1 : les 3 premières places

D2 : les 3 premières places

D3 : les 3 premières places

VET1, VET2, VET3 : le 1^{er} scratch

Cadets : les 3 premières places

Féminines : les 3 premières places

Non licenciés : la 1^{ère} place

INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS :

ENGAGEMENTS : 8€ par coureur, (+ 4€ / dossard 2018 si oublié)

INSCRIPTIONS Par Ordre de Catégories : les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant le vendredi 31/08/2018-12h par mail : ffcrun@wanadoo.fr ou par fax : 0262 45 22 55

ARBITRES : MASCAREL Marie-Annick, DUDON Karine, NIRLO Flora, CHEFIARE Anthony, GONNEAU Jean-Denis, GOULJAR Eddy

Arbitre Adjoint : ESPARON Gianni

Délégué fédéral : CHEFIARE Anthony

Pour tout autre point se référer à la réglementation Fédérale (FFC).

Leu Braquet d'Or Ouest, SIRET 8083012540012 – Tél : 0692 85 5429